

## **AGO du 13 juin 2026**

### **Projets de résolutions**

#### **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 14 juin 2025**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2025 est approuvé.

#### **Rapport moral 2025**

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport moral du Président de L'Arche à Strasbourg, approuve ledit rapport relatif à l'exercice 2025.

#### **Rapport financier 2025, rapport du commissaire aux comptes et affectation du résultat**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Trésorier et la lecture du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils sont présentés.

#### **L'Assemblée Générale approuve l'affectation en reports à nouveaux des résultats de l'exercice 2025**

33.166,18 € pour la section « Vie Partagée » (Habitat, AVP, Pot'irons)

60.302,54 € pour la section « Service Autonomie à Domicile »

-1.248,23 € pour la « Vie Associative »

#### **Rapport d'activités 2025**

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport d'activité du Directeur de L'Arche à Strasbourg, approuve ledit rapport relatif à l'exercice 2025.

#### **Quitus au Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration et au Bureau pour leur gestion relative à l'exercice 2025.